



Communication à destination des éducateurs BMF et BEF soumis à obligations de Formation Professionnelle Continue en région Pays de la Loire

Comme vous le savez déjà, afin de se mettre en conformité avec la volonté de l'UEFA, la Direction Technique Nationale fait évoluer les obligations de Formation Professionnelle Continue (FPC) à l'intention des Educateurs.

Le volume horaire de la Formation Professionnelle Continue demeure inchangé – **16h, dans une période de trois saisons**. Les éducateurs âgés de plus de 60 ans ne sont pas soumis à obligation FPC.

Nous avons déjà proposé et effectué un module FPC de 16 heures sur le territoire. Malheureusement, faute de participants, nous avons dû en annuler deux autres.

Nous attirons votre attention sur un point important.

Vous êtes de très nombreux éducateurs soumis à obligation en Pays de Loire, et le prévisionnel nous amène à penser qu'il peut y avoir un problème d'embouteillage dans les deux saisons à venir.

Si vous attendez la dernière saison pour valider votre FPC, nous risquons de ne pouvoir satisfaire l'ensemble des éducateurs. En effet, nos calendriers et contraintes ne nous permettront pas d'assurer autant de sessions qu'il y a d'éducateurs soumis à obligations.

Vos licences risqueraient de ne pas être validées et vos droits amputés.

Nous avons construit un calendrier souple, varié, répondant aux thématiques proposées par la DTN et à des lieux d'implantation pour votre service.

En conséquence, nous vous invitons à anticiper votre FPC qui, lorsqu'elle sera effectuée, sera valide durant 3 saisons.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des sessions sur cette saison. Nous ne manquerons pas également de communiquer avec anticipation les sessions de la saison 2020/2021, pour que vous puissiez anticiper.

En cette période, toute l'équipe vous adresse ses vœux de joyeuses fêtes de fin d'année. Recevez nos plus amicales et sportives salutations

Lionnel DUCLOZ
Directeur Technique Région

Xavier LACRAZ
CTR formations

Nota : L'obtention d'une qualification ou d'un certificat de spécialité vaut Formation Continue (hors équivalence et Validation des Acquis d'Expérience (VAE)) :

- BMF
- BEF
- DES
- BEFF
- BEPF
- Certificat Futsal Performance
- Certificat d'Entraîneur Gardien de But
- Certificat d'Entraîneur Préparateur Athlétique
- Certificat d'Entraîneur Optimisation de la Performance

Voici le calendrier prévisionnel des FPC pour la saison 2019/2020 :

Dates	Lieu	Thème	Encadrement	Coûts pédagogiques (hors restauration et hébergement)
Vendredi 3 et Samedi 4 janvier 2020	District 85 – lieu à définir	Préformation des joueurs	Julien Fradet Xavier Lacraz	144 €
Vendredi 3 et Samedi 4 janvier 2020	Saint Sébastien sur Loire - CRT	Responsabilité technique des clubs de niveau régional	Lionnel Ducloz Willy Lacoste	144 €
Vendredi 10 et Samedi 11 avril 2020	Saint Sébastien sur Loire - CRT	Responsabilité technique des clubs de niveau régional	Arnaud Vaucelle Xavier Lacraz	144 €
Lundi 29 et Mardi 30 juin 2020	District 49 – lieu à définir	Entraînement technique et tactique des défenseurs	Yohann Lhommede Willy Lacoste	144 €
Vendredi 3 et Samedi 4 Juillet 2020	District 44 – lieu à définir	Optimisation de la performance	Karl Marchand Willy Lacoste	144 €
Vendredi 3 et Samedi 4 Juillet 2020	District 53 – lieu à définir	Préparation Athlétique	Arnaud Bullenger Yvonnick Simon	144 €